



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Ressources naturelles

Les efforts des 10 dernières années ne doivent pas être perdus!

Rouyn-Noranda, le 27 mars 2015 – « Les efforts de concertation régionale des dix dernières années sur les ressources naturelles et le territoire ne doivent pas être perdus », ont lancé les membres de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), lors de leur rencontre du 20 mars dernier.

Avec l'adoption prochaine du projet de loi n° 28 par l'Assemblée nationale et, de ce fait, l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, la rencontre du 20 mars dernier est peut-être la dernière de cette table de concertation dédiée au développement régional par les ressources naturelles.

Pour les commissaires, il est important que les résultats des travaux soient diffusés et restent dans la mémoire collective afin de poursuivre le développement de la région et de ses territoires. Avec l'abolition des instances de concertation régionale et la refonte de la gouvernance régionale, il ne faut pas perdre les informations et refaire l'ouvrage.

Au cours des 10 dernières années, la CRRNT, et avant elle la Commission forestière régionale, a proposé le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), une vision adaptée au développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle a publié de nombreux avis sur l'attribution des bois de la forêt publique ainsi que sur les nouveaux régimes forestiers et miniers. La CRRNT a proposé des mémoires sur les stratégies forestières, minières et énergétiques. Elle a soutenu les élus régionaux dans l'organisation de forums sur la faune, l'économie forestière, le développement minier, les aires protégées, l'énergie, l'eau souterraine et de surface. Elle a également réalisé plusieurs dizaines de projets de développement et recommandé le modèle de tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) de la région. Tous les documents qui découlent de ces travaux peuvent être consultés en cliquant sur le site Web de la Conférence régionale (<http://www.conferenceregionale.ca/>), dans la section Publications.

De plus, la CRRNT a collaboré aux Rendez-vous sur les ressources naturelles, un évènement annuel réunissant l'ensemble des acteurs des ressources naturelles. La prochaine édition se tiendra le 5 mai 2015 sur le thème des chemins multiusages.

Par ses recommandations à la Conférence régionale, la CRRNT définit et favorise la mise en œuvre d'une vision du développement durable de l'Abitibi-Témiscamingue associée aux ressources naturelles et au territoire public, en concertation avec les intervenants de la région. Elle est composée d'une vingtaine de membres issus des milieux autochtones, fauniques, forestiers et miniers, de la gestion de l'eau, des milieux économiques, sociaux et environnementaux, de la recherche et du monde municipal. De l'avis unanime des commissaires, si les activités de la CRRNT doivent cesser en raison du contexte actuel, il faudra impérativement que l'Abitibi-Témiscamingue réinvente un nouveau lieu d'échange et de concertation autour des ressources naturelles.

Source : Luc Bélisle, directeur général
819 762-0774, poste 114

-30-

Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Téléphone : 819.762.0774
Télécopieur : 819.797.0960



cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca